



AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SÉANCE ORDINAIRE

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance extraordinaire de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra :

LE MERCREDI 2 juin 2021

19 H 00

Accueil à partir de 17h00

Assemblée générale **Séance ordinaire virtuelle** **ZOOM**

- Inscription obligatoire pour recevoir un lien UNIQUE
- **Date limite d'inscription – le mercredi 2 juin à 12h00**
 - Accueil à partir de 17h30

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal du 12 mai 2012
3. Rapport de la présidente;
4. Négo 2020 – État de situation;
5. Élection au Conseil exécutif;
6. Élection au Comité d'éthique;
7. Informations;
8. Nouvelles de mon milieu;
9. Questions diverses...

Inscription obligatoire pour les membres en règle ^[1] : Lien unique d'accès

Date limite d'inscription – le 2 juin 12h00

Seuls les membres en règle^[1] inscrits recevront un lien UNIQUE pour accéder à l'Assemblée générale virtuelle. (voir procédure d'inscription au verso)

Martine Provost, présidente

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), TENUE
LE MERCREDI, 2 JUIN 2021 A 19 HEURES 00 MINUTES, SOUS LA
PRESIDENCE DE MADAME MARTINE PROVOST.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal du 12 mai 2021;
3. Rapport de la présidente;
4. Négo 2020 – État de situation;
5. Élection au Conseil exécutif;
6. Élection au Comité d'éthique;
7. Informations;
8. Nouvelles de mon milieu;
9. Questions diverses
 - a. Assurances

PRÉSENCES :

(Archives AG-546-04)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Hébert, Sophie, 3^e vice-présidente
Parenteau, Jacques, secrétaire général
Asselin, Véronique
Beauchamp, Valérie
Beaudin, Caroline
Bédard, Maxime
Bélanger, Sylvie
Benoît, Mélanie
Bergevin, Isabelle
Boissy, Tanya
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Boursier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Bouthillette, Louise
Briand, Nancy
Burgoyne, Isabelle
Carrier, Marjorie
Cayer, Réal
César, Jean-Clairemond
Chamberland, Martine
Champagne, Sylvain
Charest, Caroline

Chassé, Franco
Cholette, Stéphanie
Choquette, Anic
Côté, Valérie
Dénier, Caroline
Deschamps, Sylvie
Dhaouadi, Jamil
Dixon, Anik
Dubreuil-Giard, Isabelle
Dubuc, Isabelle
Dugal, Sara
Dupré, Patrick
Fontaine, Diane
Fontaine, Shirley
Fortin, Julie
Fortin, Mylène
Gaulin, Claudine
Gélinas, Manon
Gervais, Jean-Simon
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Godin, Luce
Goulet, Michèle
Grenier, Sylvain
Grondin, Chantal
Hince, Nathalie
Lacasse, Annie
Lamarre, Elena

Landry, Daniel
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Lapr , Karine
Laroche,  ric
Larocque, Anne-Sophie
Leclerc, Chantal
L cuyer, Genevi ve
Leduc, Karine
Leduc, Marie-Jos e
Leduc, Maril ne
Lefebvre, H l ne
Lesp rance Anick
Lessard-Lachance, C dric
L vesque, France
Mailhot, Sophie
Maisonneuve-Trudeau, Jo lle
Ma tre, Val rie
Martineau, Julie
M nard, Marie- ve
Merlo, Erminia
Meunier, Marc- tienne
Normandin, Marc
Olney, Lisa-Marie
Panzieri, Anna
Paquette, Sophie
Paquin, Francis
Pelletier, Jennyfer

Pepin, Patrick
Pinsonneault, Marie-Jos e
Plamondon, Lyne
Pleau, Julie
Poirier, Caty
Prince Perras, Vanessa
Reid, Philippe
Reimnitz, Manon
Ross, Sylvie
Rousselle, Patrice
Roy, S bastien
Sarrazin, Line
Savoie, J r me
St-Jean, Val rie
St-Onge-Dufresne, Isabelle
St-Pierre, Annie
Talbot, Marie- ve
Tardif, Sylvie
Thibeault,  milie
Tr demy, Karine
Venne, Jean-Marc
Viau, M ryanne
Vincent, Julie
Yelle, Isabelle

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02-06-AG-20-21-1146

Il est propos  par Patrice Rousselle, appuy  par Line Sarrazin, que l'ordre du jour soit accept .

Le vote est pris sur la proposition.

Adopt e   majorit .

2. RATIFICATION DU PROC S-VERBAL DE LA R UNION EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2021

02-06-AG-20-21-1147

Il est propos  par Line Sarrazin, appuy e par Francis Paquin, que le proc s-verbal de la r union extraordinaire du 12 mai 2021 soit adopt .

Le vote est pris sur la proposition.

Adopt e   l'unanimit .

3. RAPPORT DE LA PR SIDENTE

Martine Provost, pr sidente, fait le rapport annuel de la pr sidente.

Elle passe en revue les faits saillants des activités tenues par L'APL en 2020-2021.

Elle insiste, notamment, sur :

- la COVID et ses impacts ;
- les nouveaux articles de la LIP ;
 - o l'offensive professionnelle
- le dossier compensation ;
- les formations diverses :
 - o jeunes
 - o Parlons retraite ;
 - o Assurance emploi;
 - o Offensive professionnelle
 - o Nouveau programme cycle préscolaire 4-5 ans
- le Facebook pour les membres ;
- la poursuite de la négociation et de la mobilisation ;
- les griefs et arbitrages ;
- les rencontres virtuelles avec les membres au besoin ;
- la représentation locale ;
- la représentation nationale ;
- la crise sanitaire :
 - o les directives ;
 - o les changements ;
 - o la représentation ;
 - o l'information ;
 - o le soutien aux enseignants.
- les dossiers courants :
 - o les EHDAA ;
 - o l'invalidité ;
 - o les droits parentaux ;
 - o la tâche ;
 - o les droits
 - la convention collective
 - la LIP
 - le régime pédagogique
 - la loi des normes du travail
 - la SST
- la pédagogie ;
- la retraite ;
- l'affectation.

Enfin, elle dresse quelques perspectives pour l'année syndicale 2021-2022, dont :

- le suivi des dossiers 20-21 ;
- le retour à la normale et expertise professionnelle – « Maître de ma profession ! » ;
- la fin de la négociation / mise en œuvre des dispositions ;
- les griefs et arbitrages – poursuite, notamment le dossier des compensations ;
- Les formations
 - o Notamment une nouvelle formation en EHDAA
- les nouvelles dispositions de la LIP ;
- le nouveau programme cycle au préscolaire 4-5 ans ;
- la représentation locale et nationale
- l'importance de « travailler ensemble » !

4. NÉGO 2020 – ÉTAT DE SITUATION

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, présente et commente l'état de situation de la négo 2020.

En période de négociation, il y a 2 tables de négociation (donc deux négociations simultanées) :

1. Négociation sectorielle (Enseignants FSE-CSQ seulement) ;
2. Négociation intersectorielle (Scolaire, collégial, santé, fonction publique).

1. Négociation sectorielle (Enseignants FSE-CSQ seulement)

Proposition de règlement FSE-CSQ et APEQ 2020-2023

Résultat du vote :

APL : Pour : 47 %

FSE-CSQ : Pour : 74 %

Constats :

- La proposition de règlement ne respecte pas l'engagement de la CAQ, maintes fois répété, d'abolir les 6 premiers échelons de l'échelle salariale ;
- La majoration spécifique accordée aux enseignantes et enseignants en début de carrière est de 8,2 % et non de 18 % comme le prétend le gouvernement ;
- Les montants forfaitaires proposés à la table intersectorielle ne sont pas des augmentations salariales : ils ne comptent ni pour la retraite ni pour attirer la relève, puisqu'ils ne sont pas intégrés aux échelles salariales ;
- La partie patronale n'a pas considéré l'ajout de mesures significatives pour diminuer la lourdeur de la tâche des enseignantes et enseignants, pour cause de pénurie, et ce, même si différentes solutions ont été proposées par la FSE ;
- La progression normale dans les échelons ne constitue pas une augmentation salariale, malgré ce qui a été véhiculé.

Mince consolation :

Comme la durée de l'entente est de 3 ans (2020-2023), nous retournerons vite en consultation pour poursuivre le travail et améliorer les conditions d'exercices.

2. Négociation intersectorielle (Scolaire, collégial, santé, fonction publique)

Nous sommes toujours en négociation :

- ✓ Salaire
- ✓ Droits parentaux (régulé – projet de loi 51)
- ✓ Retraite (régulé – comité interronde)
- ✓ Disparités régionales
- ✓ Assurances
- ✓ Santé globale

- Intensification de la négociation sous un mode exploratoire

- ✓ Rencontres plus nombreuses
 - ✓ Échanges de propositions
 - ✓ Discussions soutenues
- Entente de principe à la FTQ – Nous ne connaissons pas les détails.
 - Nous avons été convoqués en CGN (instance nationale de la CSQ en lien avec la négociation) ce vendredi 4 juin pour faire le point.

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL EXÉCUTIF

Jacques Parenteau, secrétaire général, invite Francis Paquin, président d'élection à procéder à l'élection des membres du Conseil exécutif 2021-2022.

La période de mise en candidature pour les différents postes au Conseil exécutif de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) étant terminée depuis le vendredi 21 mai 2021 à 16 heures, monsieur Francis Paquin déclare élues par acclamation les personnes suivantes :

1. 2^e VICE-PRÉSIDENCE (4 ANS)

Proposeur : Sophie Paquette

Appuyeur : Julie Laforest..... **KIM D'AMOUR**

2. CONSEILLER B – SECTEUR PRIMAIRE – SUD ET OUEST (2 ANS)

Proposeur : Audrey Éthier

Appuyeur : Nadyne Charpentier..... **ISABELLE LAPIERRE**

3. CONSEILLER B – SECTEUR PRIMAIRE – NORD ET NORD-OUEST (2 ANS)

Proposeur : Marianne Singcaster

Appuyeur : Kathleen St-Laurent-Gagné **JÉRÔME SAVOIE**

4. CONSEILLER C – SECTEUR PRIMAIRE – NORD ET NORD-OUEST (2 ANS)

Proposeur : Stéphanie Zimmermann

Appuyeur : Roxanne Crête **CÉDRIC LESSARD-LACHANCE**

5. CONSEILLER – SECTEUR SECONDAIRE – LA MAGDELEINE (2 ANS)

Proposeur : Anne Lapointe

Appuyeur : Eveline Labrie **MANON REIMNITZ**

6. CONSEILLER B – SECTEUR SECONDAIRE – NORD, SUD ET NORD-OUEST (2 ANS)

Proposeur : Denis Boudreau

Appuyeur : Sophie Vallérand **JEAN-MARC VENNE**

Francis Paquin
Président d'élection

Jacinthe Guérin
Secrétaire d'élection

6. ÉLECTIONS AU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Jacques Parenteau, secrétaire général, explique le mandat du Comité d'éthique syndicale en vertu des Constitutions et règlements APL.

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, procède à l'élection des membres du Comité d'éthique syndicale.

02-06-AG-20-21-1148

Le vote est pris sur la proposition.

Il est proposé par Francis Paquin, appuyé par Sylvain Champagne, que Éric Laroche soit élu au Comité d'éthique syndicale.

Adoptée à l'unanimité

02-06-AG-20-21-1149

Le vote est pris sur la proposition.

Il est proposé par Chantal Leclerc, appuyée par Éric Laroche, que Daniel Landry soit élu au Comité d'éthique syndicale.

Adoptée à l'unanimité

02-06-AG-20-21-1150

Le vote est pris sur la proposition.

Il est proposé par Shirley Fontaine, appuyée par Éric Laroche, que Annie St-Pierre soit élue au Comité d'éthique syndicale.

Adoptée à l'unanimité

02-06-AG-20-21-1151

Le vote est pris sur la proposition.

Il est proposé par Mélissa Bourdeau, appuyée par Karine Trédémy, que Marilène Leduc soit élue au Comité d'éthique syndicale.

Adoptée à l'unanimité

02-06-AG-20-21-1152

Le vote est pris sur la proposition.

Il est proposé par Anic Choquette, appuyée par Annie St-Pierre, que Julie Pleau soit élue au Comité d'éthique syndicale.

Adoptée à l'unanimité

02-06-AG-20-21-1153

Le vote est pris sur la proposition.

Il est proposé par Jean-Marc Venne, appuyé par Julie Martineau, que Chantal Leclerc soit élue au Comité d'éthique syndicale.

Adoptée à l'unanimité

02-06-AG-20-21-1154

Le vote est pris sur la proposition.

Il est proposé par Jacques Parenteau, appuyé par Francis Paquin, que le Comité d'éthique syndicale soit composé, exceptionnellement pour 2021-2022, de 6 personnes.

Adoptée à l'unanimité

7. INFORMATIONS

Martine Provost explique que les cahiers de planification « L'outil de travail quotidien » seront distribués dans les écoles et les centres la semaine prochaine.

Martine Provost informe l'assemblée qu'un Bureau des délégués aura lieu en août comme les années passées.

8. NOUVELLES DE MON MILIEU

Martine Provost et quelques membres font des salutations aux enseignantes et aux enseignants qui quittent pour la retraite, notamment, Jacques Parenteau.

9. QUESTIONS DIVERSES

a) Choix assurances : Desjardins Assurances ou SSQ?

Martine Provost explique où en est le processus. Elle ajoute qu'une assemblée générale sera tenue, tôt en 2021-2022, pour traiter du sujet.

À 20 H 15 MIN, LE 2 JUIN 2021, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUIsé, LA RÉUNION EST UNANIMEMENT LEVÉE.
